

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

7 octobre 2021

PLF POUR 2022 - (N° 4482)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° I-1263

présenté par

Mme Frédérique Dumas, M. Charles de Courson, Mme De Temmerman, M. Castellani,  
M. Pancher, M. Acquaviva, M. Colombani, Mme Dubié, M. Clément, M. François-  
Michel Lambert, M. Falorni, M. Lassalle, M. Molac, M. Nadot, Mme Pinel et M. Simian

-----

**ARTICLE 16**

Supprimer cet article.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le présent article propose de diminuer le montant des ressources affectées à l'audiovisuel public de 17,7M€ par rapport à l'année 2021. La méthode du rabet budgétaire n'a jamais permis la transformation comme l'a souligné la Cour des Comptes. Appréhender l'audiovisuel public uniquement par l'angle de l'optimisation budgétaire ne permet pas de procéder à une réelle transformation.

Cet amendement propose donc de supprimer l'article 16, afin de marquer le refus de leurs auteurs de continuer d'affaiblir le service public.